



# LE JASEUR MUNICIPALE

Bulletin d'information mensuel  
MARS 2017

## AFFAIRES MUNICIPALES

- *Municipalité de La Patrie*  
*Offre d'emploi*

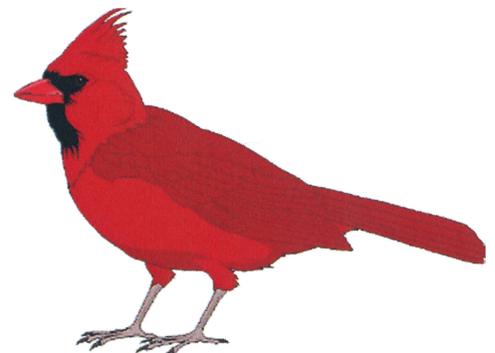
La Municipalité de La Patrie est à la recherche d'une personne dynamique, ponctuelle et travaillante pour combler un poste de

### ***PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS***

Le titulaire de ce poste devra être autonome et démontrer des aptitudes à travailler dans plusieurs champs d'activité sous l'autorité du coordonnateur aux travaux publics.

### **DESCRIPTION SOMMAIRE DES TÂCHES :**

- Assister le coordonnateur pour l'exécution des tâches reliées aux activités d'entretien, de nettoyage, de réparation et d'amélioration du réseau routier, d'aqueduc, et d'eau usée
- Autres tâches connexes.



## **EXIGENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES :**

- ✓ Disponibilité pour répondre aux urgences rapidement et en tout temps;
- ✓ Ponctuel;
- ✓ Autonomie et capacité à planifier son travail;
- ✓ Bonne capacité physique;
- ✓ Sens de l'observation et aptitudes à la prévention;
- ✓ Vigilance à déceler les défauts et à y réagir rapidement;
- ✓ Permis de conduire valide;
- ✓ Doit posséder un véhicule et être ouvert à utiliser celui-ci contre rémunération, pour déplacement et transport d'outillage;
- ✓ Jugement et sens des responsabilités;
- ✓ Diplôme de secondaire V;
- ✓ Bonne capacité d'apprentissage et motivation à suivre des formations;
- ✓ Polyvalence et excellentes aptitudes manuelles.

## **RÉMUNÉRATION :**

La personne sera rémunérée au taux de 15\$ de l'heure. Travail à temps plein débutant au cours du mois d'avril jusqu'à octobre.

- Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 16h, le 10 avril 2017 à: Municipalité de La Patrie, 18, rue Chartier, La Patrie (Québec) JOB IYO.
- Télécopieur : 819-560-8536
- Courriel : [muni.lapatrie@hsfqc.ca](mailto:muni.lapatrie@hsfqc.ca)

Le conseil municipal ne s'engage à retenir aucune des personnes qui auront postulé et seuls les candidats retenus seront convoqués en entrevue.

- **PROGRAMME DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR)**

À compter de 2017, le ministère de l'environnement exige que les MRC et les municipalités du Québec mettent de l'avant un plan triennal de **réduction** des matières résiduelles (ordures ménagères) destinées à l'enfouissement et plus particulièrement l'enfouissement des résidus domestiques de nature végétale (nourriture de table, feuilles, gazon etc.). Le programme vise à ce que 30% de la population transforme ses déchets de nature végétale à la source (compostage) en 2017, 50% en 2018 et 70% de la population en 2019. Les MRC et les municipalités qui n'atteindront pas les objectifs fixés par le ministère seront pénalisées financièrement par la diminution ou le retrait des redevances destinées à la gestion des matières résiduelles. Afin d'amorcer l'exercice nous permettant d'atteindre les objectifs ciblés, nous devons recueillir des informations concernant la gestion des matières résiduelles dans chaque foyer. Ainsi, au nom de la municipalité, vous serez contacté par téléphone d'ici le printemps par Sylvie Latendresse afin de répondre à un court sondage. Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir répondre à cette demande qui nous permettra de prendre les mesures nécessaires au meilleur coût afin de répondre aux exigences du ministère et d'offrir les services requis.

- **Respect du règlement 72-17**

***Règlement 72-17***

***Règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques***

***Article 65***

***Excréments dans un lieu autre que chez son gardien (Mun.)***

Constitue une nuisance et est prohibé le fait pour le gardien d'un chien de ne pas immédiatement enlever les matières fécales produites par cet animal et en disposer d'une manière hygiénique

**Article 64**  
***Animal en liberté (Mun.)***

Constitue une nuisance et est prohibé le fait de laisser un animal en liberté, hors des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son gardien. Un animal doit être tenu captif ou en laisse et être accompagné d'une personne raisonnable qui en a le contrôle.

**Article 83**  
***Sanctions***

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible, pour une première infraction, et si le contrevenant est une personne physique, d'une amende minimale de 100,00 \$ et maximale de 500,00 \$ et, si le contrevenant est une personne morale, d'une amende minimale de 200,00 \$ et maximale de 1 000,00 \$.

Pour une récidive, l'amende maximale ne peut excéder 1 000,00 \$ si le contrevenant est une personne physique et 2 000,00 \$ s'il est une personne morale.

Le tribunal qui prononce la sentence peut, en plus des amendes et des frais, ordonner que les nuisances qui ont fait l'objet d'infraction soient enlevées, dans le délai qu'il fixe, par le propriétaire, le locataire ou l'occupant et qu'à défaut par cette ou ces personne(s) de s'exécuter dans ce délai, les nuisances soient enlevées par la municipalité aux frais de cette ou de ces personnes. Les frais engagés par la municipalité seront assimilables à des taxes foncières.

Nous vous remercions de votre collaboration.

- **SERVICE INCENDIE**

Les pompiers vous invitent à participer en grand nombre au souper spaghetti qui aura lieu ce samedi 18 mars à compter de 17 h à la salle municipale au 18 rue Chartier. Coût : 12 \$ adulte, 5 \$ (4 à 12 ans) et gratuit pour les moins de 4 ans. La soirée se poursuivra avec le groupe Le Reflet et un service de bar sera disponible sur place. Les profits seront utilisés pour l'achat d'une mascotte du Service Incendie. Pour plus d'informations, communiquez avec Marilou Delage au 819-888-0326 ou Louis Desnoyers au 819-888-2345 ou écrivez-nous à [incendie.lapatrie@hsfqc.ca](mailto:incendie.lapatrie@hsfqc.ca)

Merci de venir en grand nombre.

## **MESSAGES D'ORGANISMES LOCAUX ET ÉVÈNEMENTS À VENIR**

- **FADOQ**

Le Club Fadoq La Patrie vous souhaite un printemps des plus agréables. On a tellement hâte d'ouvrir nos fenêtres et d'entendre le chant des oiseaux! Nos activités sont le tournoi animé par Claude Dumont, le 11 mars, par la suite il y aura le bingo qui se tiendra le dernier vendredi du mois, soit le 31 mars et bien entendu notre dîner des sucres qui se fera le vendredi midi, le 7 avril chez Bellavance. Nous appellerons tous nos membres. Sachez que nous réservons 20 places. Pour faciliter la démarche, on nous demande d'avoir l'argent à l'avance et que ce soit seulement la responsable qui s'occupe du paiement. Ainsi, avec votre bonne volonté, soit que vous payez à celle qui vous communique ou à l'endroit d'où nous partons (local). Le covoiturage est toujours avantageux. Pour finir l'année en beauté, nous organisons un voyage avec Train touristique Orford Express. Bientôt vous aurez des nouvelles. Tous nos membres seront invités ainsi que parents et amis de tous les

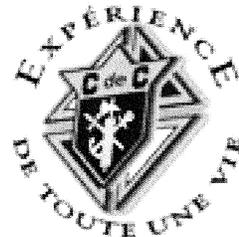
âges. Nous informerons les résidents des villages avoisinants afin d'atteindre notre objectif de 48 personnes. Des affiches seront installées un peu partout et nous donnerons nos coordonnées pour plus d'informations. Bon printemps et que le temps des sucres soient fructueux. Nous souhaitons à tous nos membres qui célébrerons leur anniversaire au mois de mars, que ce beau jour leur apporte un immense bonheur et la réalisation de tous leurs désirs Bonne Fête à Richard Pouliot (2), Edgar Dubé (5), Claude Prévost (11), Claudette St-James (14), Pierre Spooner (16), Nicole Brochu (21), Rita Chagnon (22), Gérald Lafontaine (22), André Laflamme (23) De nous tous qui savons vieillir en beauté. Le CA et tous ses membres.

**CEUX QUI TOUCHENT NOS COEURS, RESTENT À JAMAIS DANS NOS COEURS.**

Bien à vous

Denise Pinard pour le club FADOQ

- **Les chevaliers de colomb**



## **LA GUIGNOLÉE ET LES PANIERS DE NOËL**

**Les Chevaliers de Colomb du conseil 7455 La Patrie,  
Val-Racine, Chartierville, N-D des Bois et Scotstown.**

***Merci aux  
Commanditaires.***

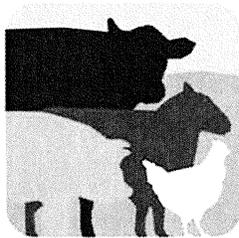
**Caisse Populaire Desjardins des Hauts-Boisés, Marché Boni choix  
Coop La Patrie, Moisson Haut-Saint-François, Marché Axep  
Scotstown, Les Lion La Patrie, Caritas Estrie et La Fripatrie.**

**Merci à la population de votre générosité.  
Merci à tous les bénévoles qui ont contribué  
au succès de cette activité.**

## **DIVERS**

# PDZA

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT  
DE LA ZONE AGRICOLE  
MR CHAUT-SAINT-FRANÇOIS**



## **INFO-PDZA**

### **Un nouveau conseiller au développement agroforestier**

La mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole est maintenant prise en charge par Marc-Sylvain Pouliot à titre de nouveau conseiller en développement agroforestier au CLD du Haut-St-François. M. Pouliot a occupé diverses fonctions de coordination d'organismes et d'entreprises dans le secteur agricole et a aussi agi à titre de conseiller à la vie syndicale pour la Fédération de l'UPA-Estrie.

**Rencontre du Comité de suivi du PDZA**

Une première rencontre du comité de suivi du PDZA s'est tenue le 15 février dernier à Cookshire. La rencontre a permis entre autres de consulter les membres au sujet des différentes actions prévues et celles en cours. Les démarches entreprises en vue de regrouper régionalement les MRC de l'Estrie dans la réalisation de certaines actions identifiées dans les PDZA des différentes MRC sont aussi présentées. On y discute aussi du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) et des possibilités qu'apporte ce programme pour la MRC du Haut-Saint-François.

### **Projet d'une banque de terres et d'opportunités d'affaires**

Parmi les actions prévues au PDZA, il a été retenu d'évaluer les possibilités d'adhérer au programme de Banque de terres qui a été développé par la MRC de Brome-Missisquoi et qui s'étend maintenant dans d'autres MRC du Québec. Ce programme permet de jumeler des aspirants-agriculteurs avec des propriétaires fonciers selon des ententes sur mesure. Il vise à la fois à augmenter l'accessibilité des terres au profit de la relève agricole et à maintenir le dynamisme agricole de nos régions. Le programme Banque de terres est en processus d'être déployé dans toute la province à la suite d'un regroupement avec le Centre d'initiatives sociales en agriculture (CISA) et le Centre de référence en agriculture en agroalimentaire du Québec (CRAAQ) qui en assurera la coordination. Ce nouveau service nommé L'Arterre offrira un service d'accompagnement complémentaire aux services déjà offerts par le passé. En attendant que L'Arterre soit disponible et que ses conditions d'adhésion et d'offre de services soient connues, nous souhaitons débiter la collecte d'informations sur le territoire concernant les terres et parcelles de terres à transférer ou à louer. Si vous connaissez des producteurs agricoles qui envisagent se retirer et transférer leur terre à une relève, référez-les nous afin que nous puissions les contacter pour mieux connaître leurs besoins et les accompagner.

## Recherche d'ambassadeurs locaux

Dans un souci d'être le plus à l'écoute possible des besoins et réalités de chaque secteur de la MRC, nous souhaitons être en contact avec des personnes sur le terrain dans chacune des municipalités. Ces personnes pourront alimenter le conseiller en développement agroforestier sur une base informelle concernant les différentes priorités de développement de la zone agricole dans leur secteur. Il suffit de nous contacter directement aux coordonnées ci-dessous et nous faire part de votre intérêt à nous appuyer en ce sens.

Marc-Sylvain Pouliot

Conseiller en développement agroforestier



Centre local de développement socio-économique

61, rue Laurier, East Angus (Québec) J0B 1R0

Téléphone : 819 560-8500 poste 2210 / sans frais : 1 888 848-3333

/ Télécopieur : 819 560-8511

- **Nature Cantons-de-l'Est**

Atelier de formation

Nature Cantons-de-l'Est a le plaisir de vous annoncer la tenue prochaine d'un atelier de formation. Lors de cette activité hivernale, plusieurs volets seront abordés, notamment l'identification des arbres en période hivernale, l'observation et l'explication de deux types de coupes forestières, la visite d'une cédrière mature, une discussion sur les chicots et leur importance faunique, etc.

Cette activité aura lieu le 18 mars 2017 de 9 h 00 à 11 h 30 sur la propriété de Monsieur Benoit Delvaux située au 73, 8e rang ouest à Notre-Dame-des-Bois (à prendre par la route de l'Église, au village). Puisqu'il s'agit d'une activité extérieure, si vous voulez apprécier le moment, habillez-vous en fonction de la météo et apportez vos raquettes et des vêtements chauds.

Pour manifester votre intérêt à participer, ou pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec Julie Lamontagne par courriel ([julie@naturecantonsdelest](mailto:julie@naturecantonsdelest)) ou par téléphone (819-566-5600).

En espérant vous voir en grand nombre!

## **La Coopérative de solidarité Monts et Vallée**

**Résidences pour personnes âgées**  
**34 rue Principale, La Patrie (QC) J0B 1Y0**  
**Téléphone : 819 235-8585**

*Fait par et pour les gens du milieu*

La Coopérative comporte en tout 20 logements soit : 15 logements 3 ½ et 5 logements 4 ½, le tout sur un seul plancher.

### **Pour savoir les logements disponibles, contactez-nous!**

Ce projet de Coopérative d'habitation s'adresse aux personnes de 60 ans et plus. Visite sur rendez-vous seulement **en appelant au 819 235-8585**

Nous offrons les services suivants :

Repas : Déjeuner (libre), dîner et souper (de type familial);

Logement chauffé et éclairé, eau chaude comprise;  
Salle de bain complète;  
Emplacement pour poêle et réfrigérateur dans chaque logement;  
Emplacement pour laveuse/sécheuse dans les 4 ½ seulement;  
Buanderie disponible pour les 3 ½;  
Câble HD et Wi-Fi inclus;  
Système d'intercom à l'entrée principale pour accès aux  
logements;  
Balcon privé pour chaque logement;  
Service de livraison de médicaments;

Il est possible d'avoir sur demande, par l'entremise du CLSC, la  
visite d'une infirmière.

**Activités :**

Messe les lundis et mercredis;  
Centre de jour aux deux semaines;  
Parties de cartes (500) les mardis et jeudis;  
Bingo à la Coopérative le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois.

**Bon mois de mars !**

Municipalité de La Patrie  
18, rue Chartier  
La Patrie (Québec) J0B 1Y0  
Téléphone : 819 560-8535  
Muni.lapatrie@hsfqc.ca

**Heures d'ouverture**

Lundi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
Mardi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30  
Mercredi : Fermé  
Jeudi : 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi : Fermé

Inspecteur en bâtiment : Richard Martin

Mardi : 8 h 30 à 12 h

**RAPPEL :**

Dates des collectes d'ordures ménagères et sélectives du mois de mars :

Collectes sélectives : 10 et 24 mars 2017

Ordures ménagères : 8 et 22 mars 2017

L'assemblée du Conseil d'avril aura lieu le mardi 4 avril 2017 à 19 h.

**DATE DE TOMBÉE DU PROCHAIN BULLETIN**

**Le 31 mars 2017.**

**Pour demande de publication, s'adresser par courriel :**

**[Lejaseur.lapatrie@hsfqc.ca](mailto:Lejaseur.lapatrie@hsfqc.ca)**

**[www.lapatrie.ca](http://www.lapatrie.ca)**

**Votre source d'information municipale!**

